



N° 17.26 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 02 juin 2017, s'est réuni à Heyrieux, le 14 juin 2017 de l'an deux mille dix-sept sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / Présents : 59 / Votants : 63

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (21)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ④ - Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (8)
- ⑤ - Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (15)

4 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOSCH, est nommée secrétaire de séance.

Il est exposé :

Vu les orientations proposées en fonctionnement et en investissement,
Vu l'adoption des contributions au 01^{er} Janvier 2016
Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 54

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14;

Comme chaque année, avant le 30 juin, nous sommes invités à approuver le compte administratif et les résultats du dernier exercice écoulé.

Les éléments détaillés dans les documents réglementaires en votre possession peuvent être synthétisés comme suit :

1°) Compte administratif 2016

① Section de fonctionnement	
Recettes 2016	24 113 928.54 €
Dépenses 2016	22 990 774.23 €
Résultat propre de 2016	1 123 154.31 €
Excédent 2015	924 608.87 €
Déficit 2015	
Excédent cumulé 2016	2 047 761.18 €
Déficit cumulé 2016	

② Section d'investissement	
Recettes 2016 (y compris compte 1068)	2 693 842.25 €
Dépenses 2016	2 987 099.01 €
Résultat propre de 2016	(-) 293 256.76 €
Excédent 2015	1 019 429,02 €
Déficit 2015	
Excédent cumulé 2016	726 172.26 €
Déficit cumulé 2016	
Recettes – restes à réaliser	377 825,00 €
Dépenses – restes à réaliser	401 941,04 €

L'exercice 2016 se solde donc par :

- ☒ un excédent de fonctionnement de : 2 047 761,18 €
- ☒ un excédent d'investissement de : 726 172,26 €
- ☒ des restes à réaliser d'investissement de :
 - ✓ en recettes : 377 825,00 €
 - ✓ en dépenses : 401 941,04 €

Je propose donc au Comité Syndical :

- d'approuver le compte administratif au titre de l'exercice 2016, tels que présentés ci-avant,
- d'approuver les résultats comme suit :

1°) Compte administratif 2016

- ⇒ en section de fonctionnement, un excédent de 2 047 761,18 €
- ⇒ en section d'investissement, un excédent de 726 172,26 €

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 14 juin 2017

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

